

L'Ecole Syndicaliste

Landes

Trimestriel
AOÛT 2025
Nouvelle édition
N° 40 ★ 2 €

SNUDI 40
FO
FNEC FP

Syndicat départemental des Landes

Organe du Syndicat FORCE OUVRIERE des personnels enseignants et contractuels des écoles publiques des Landes

Directeur de la publication: Isabelle BENQUET - N° à la CPPAP : 1021 S 08119 - ISSN 1250 - 4262

Imprimé au siège: Maison des syndicats Place de la Caserne Bosquet B.P.217 40004- Mont-de-Marsan Cedex -

Tél. 05 58 46 23 23 / 06 84 73 93 43 Fax. 05 58 06 46 58 Email: snudifo40@gmail.com Site départemental: <https://www.snudifo40.fr>

**Non au projet de budget
Bayrou / Macron !!**

**Oui à plus de justice sociale,
à plus de justice fiscale !!**

MONT DE MARSAN PPDC

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Édito

Chers collègues,

Mardi 15 juillet, le premier Ministre Bayrou a fait ses annonces pour le projet de budget 2026 : ce sont 44 milliards d'économies que le gouvernement entend réaliser, sur le dos des salariés, des fonctionnaires, des retraités, des chômeurs, des malades, ... pour réduire la "dette publique" et financer « l'effort de guerre » (+ 6,5 milliards pour les dépenses militaires).

Lundi 25 août, il persiste et décide d'engager la responsabilité de son gouvernement lors de la présentation du projet à l'Assemblée nationale.

Ces annonces sont d'une violence inouïe :

- remise en cause de la Sécurité sociale fondée sur le salaire différé,
- année blanche en 2026 pour les prestations sociales, les salaires des fonctionnaires, les pensions, ...
- suppression de deux jours fériés (dont le 8 mai hautement symbolique)
- fin de l'abattement de 10% pour les retraités
- remise en cause des affections de longue durée, réduction des arrêts maladie, augmentation de la

SOMMAIRE

- P. 1 : éditorial de la Secrétaire départementale**
- P. 2 : éditorial - suite et fin -**
+ rentrée scolaire ; rendez-vous de carrière
- P. 3 : l'UD FO des Landes pour la grève efficace**
+ préavis de grève public/privé FO déposé le 25 juillet par le S.G. de la cgt-FORCE OUVRIERE
- P. 4 : canicule juin 2025 et conditions de travail**
- P. 5 : adresse d'une AESH à la Ministre BORNE**
- P. 6 : inclusion scolaire systématique et constitution dans les Landes d'un comité départemental de défense des AESH et de l'enseignement spécialisé**
- P. 7 : TVA SOCIALE, DANGER !**
+ pétition nationale intersyndicale BUDGET BAYROU
+ contacts SNUDI-FO 40
- P. 8 : à propos de la « Convention citoyenne sur les temps de l'enfant »**

**A l'intérieur : BULLETIN D'ADHESION 2025
AU SNUDI-FO 40**

FNEC-FP
FO la différence, **FO** l'indépendance

franchise médicale annuelle, ...
– nouvelle remise en cause de l'assurance chômage
– suppression de 3000 postes de fonctionnaires, non remplacement d'un fonctionnaire sur trois, ...

Si ces plans voyaient le jour, la situation serait catastrophique pour l'école publique.

École, Hôpital, services publics, salariés du privé, nous sommes tous concernés.

Alors quelles perspectives face à ces attaques ? Peu importe l'avenir de ce gouvernement, nos revendications restent les mêmes !

La Confédération FO a d'ores et déjà déposé un préavis de grève à partir du 1er septembre et appelle à une mobilisation intersyndicale. Plusieurs fédérations FO appellent les personnels à se réunir en A.G. dès le début du mois septembre pour s'organiser et décider. Nationalement, une intersyndicale se réunira le vendredi 29 août.

Depuis plusieurs semaines, le 10 septembre fait l'objet d'appels sur les réseaux sociaux. **Cette perspective est révélatrice et ne laisse personne indifférent** : des citoyens, des travailleurs, des retraités, des chômeurs, recherchent l'organisation d'un mouvement qui permette vraiment de mettre en échec les projets de Macron et Bayrou, un mouvement qui soit une riposte à la hauteur de la violence des mesures qu'ils comptent faire passer.

Le SNUDI-FO40 ne sera pas en reste et vous proposera d'en discuter très prochainement afin de construire un mouvement qui nous permette de gagner, tout en sortant de la logique des journées d'action.

Pour aider à cette construction dans les écoles, en ce début d'année scolaire 2025/2026, REJOIGNEZ le SNUDI-FO 40 !

Isabelle BENQUET,
secrétaire départementale du SNUDI-FO 40
Mont de Marsan, le 26 août 2025

Rentrée scolaire: pré-rentree des enseignants et des AESH

La 2e journée de pré-rentree n'existe pas !

Comme chaque année DASEN et IEN, voire directeurs, imposent une « 2e journée de pré-rentree ». Or, celle-ci n'est pas prévue dans l'arrêté définissant nos obligations de service ! Les AESH n'ont pas obligation d'être présents sur leur école si aucune consigne des IEN n'a été donnée en ce sens. Par contre, les heures effectuées seront à déduire du quota « heures invisibles ».

Contactez le SNUDI-FO en cas de pression !



Rendez-vous de carrière

Les rendez-vous de carrière de l'année 2025-2026 détermineront les promotions accélérées et les passages à la hors-classe pendant l'année 2026-2027.

Les collègues concernés ont dû recevoir en juillet le mail les informant du RdV de carrière, mais il y a parfois des oublis.

Nous contacter si c'est le cas à :

snudifo40@gmail.com

Appréciations des RDV de carrière pour les collègues ayant eu un RDV l'an passé

Les collègues concernés doivent avoir reçu leur rapport avec l'appréciation de l'IA-DASEN **avant le 15 septembre**.

A noter: dans certains départements, les enseignants qui ont contesté leur rapport, notamment avec l'aide du SNUDI-FO, se verront adresser un nouveau rapport juste après.

En cas de désaccord, vous disposez d'un **délai 30 jours après réception** du rapport pour déposer un recours avec l'aide du SNUDI-FO.

Par ailleurs, un **rendez-vous de carrière en ce mois de septembre** est organisé pour les agents qui n'étaient pas en service au moment où ils avaient été convoqués, s'ils sont en fonction pendant cette nouvelle période.

FORCE OUVRIERE

AGIR
POUR NE PAS
SUBIR



PROJET DE BUDGET 2026 :

pour l'Union Départementale FO des Landes, la riposte doit être à la hauteur de la guerre sociale déclarée par BAYROU et son gouvernement.



*Mont-de-Marsan,
Communiqué du 23 juillet 2025*

NON AU PLAN MEDEF- BAYROU- MACRON !

L'Union Départementale CGT-Force Ouvrière appelle les salariés à agir vite et fort, avec en perspective, **LA GRÈVE, pour la rentrée de septembre.**

Les grands patrons ont des demandes, le gouvernement y répond favorablement avec son plan de réduction des dépenses.

Les salariés ont des exigences, le gouvernement doit abandonner son plan et ouvrir immédiatement des négociations pour répondre à **NOS REVENDICATIONS.**

L'UD FO des Landes appelle tous les salariés et leurs syndicats à s'opposer aux mesures du plan Bayrou inspirées des demandes du MEDEF :

- Année blanche
- Suppression de deux jours fériés
- Blocage du point d'indice des fonctionnaires
- Suppression de l'abattement de 10 % pour les retraités
- Augmentation de la franchise médicale

...

Depuis les annonces Bayrou, de nouvelles idées apparaissent : la suppression de la cinquième semaine de congé moyennant finances, augmentation du

nombre de jours de carence en cas de maladie pour le secteur privé...

CE PLAN EST UNE VÉRITABLE ATTAQUE D'AMPLEUR CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE, SES ACQUIS, SES DROITS, SON POUVOIR D'ACHAT

INACCEPTABLE !

IL FAUT PRENDRE L'ARGENT OÙ IL EST !

Dans un rapport adopté par le Sénat, il apparaît qu'en 2023, **211 milliards d'aide ont été accordés aux grandes entreprises.**

Contrairement aux affirmations du MEDEF, ce sont bien ces aides qui ont permis la distribution **de plus de 100 milliards de dividendes.**

Pendant la même période, **77 milliards d'exonérations de cotisations sociales ont été accordés,** créant ainsi un déficit des comptes sociaux.

EN DIMINUANT LES RECETTES FISCALES, LES DÉFICITS PUBLICS SE SONT ACCRUS MASSIVEMENT COMME JAMAIS.

LE PLAN MEDEF-BAYROU-MACRON VOUDRAIT FAIRE PAYER LES SALARIÉS, ACTIFS, RETRAITÉS, CHÔMEURS.

La CGT-FO des Landes ne l'accepte pas. Pour l'UD FO des Landes, la mobilisation de 2023 contre la loi sur les retraites a démontré que la tactique des journées d'action à répétition en se calant sur le débat parlementaire a été inefficace malgré le soutien de plus de 70 % des salariés et de la population.

Pour l'UD FO des Landes, la seule action efficace pour exiger des négociations AU GRAND JOUR et PAS DANS UN CONCLAVE, c'est la GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE dans l'unité la plus large.

Nous appelons tous les salariés à préparer cette mobilisation. Nous nous adresserons à l'Intersyndicale départementale pour envisager avec ceux qui le souhaitent les conditions nécessaires de cette mobilisation.

**Stop à l'austérité et à la remise en cause de notre modèle social républicain !
Augmentez les salaires, les retraites et les minima sociaux, pas les actionnaires !**

Préparons tous ensemble, sans attendre, et dans l'unité la plus large,

Le 25 juillet, le Secrétaire Général de la cgt-FOFCE OUVRIERE, Frédéric SOUILLOT, a adressé un courrier au 1er Ministre BAYROU pour l'informer d'un préavis de grève générale, public/privé

EXTRAIT

(...)

La Confédération cgt-FORCE OUVRIERE appelle les salariés et travailleurs du privé et du public à la mobilisation et à la grève contre les mesures budgétaires annoncées le 15 juillet dernier.

Ce préavis de grève débute le 1er septembre jusqu'au 30 novembre 2025. (...)

Alors que les vagues de chaleur se multiplient et s'intensifient chaque année, les écoles restent largement démunies face à la canicule. Dans de nombreux établissements, les conditions deviennent rapidement invivables pour les élèves comme pour les personnels, révélant un profond manque d'anticipation de la part des autorités.

Des salles de classe surchauffées

Dans les écoles primaires, les températures dépassent fréquemment les 33, voire 35 degrés dans les salles de classe mal ventilées, souvent orientées plein sud et dotées de fenêtres qui ne s'ouvrent que partiellement. Le bâti ancien, sans isolation thermique, transforme les écoles en véritables étuves.

Faute de stores, de volets roulants ou de dispositifs de climatisation, les enseignants sont contraints d'improviser : rideaux faits maison, ventilateurs personnels, pauses régulières à l'ombre, etc.



Des élèves en souffrance

Les conséquences sur les enfants et les personnels sont bien réelles : difficultés de concentration, fatigue extrême, maux de tête, nausées...

Le climat scolaire se détériore à mesure que la température grimpe. Les plus jeunes et les élèves en situation de handicap sont particulièrement vulnérables. Les élèves suffoquent, les enseignants improvisent, et les apprentissages deviennent impossibles.

Des recommandations nationales inapplicables

Si des consignes sont transmises par les rectorats lors des épisodes de vigilance orange ou rouge (éviter les efforts physiques, aérer tôt le matin, hydrater régulièrement les enfants...), leur mise en œuvre se heurte à la réalité du terrain : bâtiments inadaptés, manque de personnel, absence de points d'eau accessibles dans les cours ou les classes, sorties scolaires prévues sans alternatives, etc. Les recommandations restent théoriques et inapplicables dans des conditions aussi dégradées.

Le gouvernement doit cesser de minimiser la situation : il y a urgence à adapter les établissements scolaires au changement climatique.



Une inertie politique inquiétante.

Malgré les alertes répétées depuis plusieurs années, peu de moyens sont engagés pour adapter les établissements scolaires au changement climatique. Le plan canicule national, centré sur les EHPAD et les hôpitaux, semble négliger les écoles. Aucune politique ambitieuse de rénovation thermique à grande échelle n'a encore été engagée pour les écoles, alors qu'elles accueillent chaque jour plus de 12 millions d'élèves.

Combien de temps encore l'État va-t-il ignorer ce que vivent des millions d'élèves et de personnels dans des établissements inadaptés aux températures extrêmes ?

Comment peut-on prétendre assurer la réussite

scolaire quand il est impossible de se concentrer ou même de respirer correctement en classe ?

Ce manque d'anticipation est inacceptable. Il n'y a pas de fatalité. Il y a des choix politiques.

Adapter les écoles au climat est une priorité, pas une option.

Malgré des alertes répétées, **FO** a écrit au Préfet des Landes le 29 juin et à la ministre, **les autorités académiques et préfectorales restent dans l'inaction**, sauf pour envoyer des consignes souvent inapplicables.

Il faut un plan d'urgence pour les écoles landaises :

- Isolation thermique des bâtiments scolaires ;
- Pose de volets roulants ou de stores extérieurs ;
- Installation de ventilateurs ou de systèmes de rafraîchissement ;
- Création d'ombrières et de zones fraîches dans les cours ;
- Rénovation énergétique prioritaire des écoles les plus exposées.

Nous ne pouvons pas attendre que la situation empire chaque année.

Le SNUDI FO 40 refuse que les personnels et les élèves du département soient scolarisés dans des conditions indignes.

Ne restez pas seuls, lorsqu'une situation vous pose question ou vous préoccupe.
Contactez votre déléguée FO de la F3SCT 40,
qui sera à votre écoute : **Anne KEROUREDAN**
au 06 62 46 33 82 ou
chsct40-fo@ac-bordeaux.fr

Madame la Ministre,

je suis AESH dans les Landes, dans l'Académie de Bordeaux, en classe élémentaire et en classe maternelle.

J'ai commencé ce métier il y a huit ans, avec une « pseudo-formation », bien ridicule au regard des situations parfois bien difficiles à gérer et des profils d'élèves notifiés très différents.

Ma première année, j'ai accompagné un élève TSA en maternelle. Pauvre petit ! Il était complètement perdu au milieu des autres élèves avec le bruit, les mouvements, la vie d'une classe tout simplement. J'ai passé une année à le « contenir » afin qu'il ne tape pas ses camarades. Moi, j'ai souvent été tapée, griffée, mordue... Mais non ! Cet élève n'était pas méchant, il était juste en grande souffrance et pas à sa place, pas dans un milieu adapté à son handicap.

Huit ans après dans le métier d'AESH : maintenant, plusieurs élèves à accompagner, soit dans la même classe, soit dans des classes différentes, voire des établissements éloignés les uns des autres. Résultat de la mutualisation des accompagnements via les PIAL : je ne me retrouve plus du tout dans mes missions d'AESH. Je ne fais souvent que de la « garderie », pas de l'aide au progrès scolaire des élèves que j'accompagne ; oui, de la simple garderie, mes compétences acquises au fil des ans « dans la poche », afin que les enseignants puissent faire leurs cours dans un semblant de calme ; calme de plus en plus difficile à assurer, tant le profil des élèves notifiés a changé, faute de places dans les structures spécialisées, comme les IME, les ITEP...

J'ai la terrible (et douloureuse psychologiquement) sensation de ne plus accomplir mon métier efficacement, par la force des choses, vu qu'il est difficile de créer une certaine confiance entre l'élève et l'AESH en ne le voyant qu'une journée par semaine : je ne sais pas où il en est scolairement et ce qu'il a acquis ou non pendant mon absence. Où est l'intérêt de l'élève dans ces conditions d'« accompagnement en pointillés » ?

Maintenant, vu le manque criant d'AESH, vous nous annoncez les « PAS », Pôles d'Aide à la Scolarité », dispositifs encore plus redoutables que les « PIAL Blanquer » avec une mutualisation sans limite : l'inclusion scolaire systématique de tous les élèves en situation de handicap, quel que soit ce dernier, avec des temps d'accompagnement de plus en plus réduits. (A noter que fin juin 2025, plus de 200 élèves landais notifiés n'avaient pas d'AESH !!!)

Qui plus est avec les PAS, les moyens humains dans les établissements médico-sociaux, pourtant déjà insuffisants, seront réduits, des éducateurs spécialisés étant affectés dans ce dispositif avec un enseignant, pas forcément spécialisé lui. (Par exemple, une scolarisation en classe « ordinaire » est sept fois moins coûteuse qu'une journée en IME)

Pour nous, les AESH, la flexibilité sera accrue, avec un

secteur d'intervention encore plus large pour les AESH (Le premier PAS dans les Landes à la rentrée prochaine, sur Mont de Marsan, regroupera pas moins de 3 PIAL, soit 18 écoles et établissements scolaires...). A n'en pas douter, cela va conduire à du « saupoudrage » d'accompagnement, le différentiel entre nombre d'AESH et nombre d'élèves à accompagner étant de plus en plus important (A chaque rentrée, c'est au moins 10% d'élèves supplémentaires à accompagner). Et des conditions de travail de plus en plus difficiles à supporter, toujours sans une véritable formation professionnelle et qualifiante.

Madame la Ministre, les AESH sont à bout... Avec un salaire de misère, sous le seuil de pauvreté pour la très grande majorité !

Beaucoup veulent prendre une autre voie professionnelle, elles démissionnent ou demandent une rupture conventionnelle (Mais, cette année, au niveau académique, 77% de refus aux demandes pour cause de « restrictions budgétaires », contrairement aux années précédentes, où c'était... 99% d'acceptation). Nous ne nous retrouvons plus dans ce qui était avant un chouette métier, un métier d'intérêt social, basé sur l'humain, ici, les enfants en situation de handicap.

Madame la Ministre, nous ne sommes pas des numéros ou des pions que l'on déplace au gré des besoins des PIALs. Un peu de respect s'il vous plaît. Un peu de respect pour notre travail, pour nous, pour les élèves en situation de handicap, pour les autres élèves, pour les parents et pour les enseignants qui, de plus en plus souvent, ont du mal à enseigner dans de bonnes conditions, la sérénité dans leur classe n'étant plus au rendez-vous.

Madame la Ministre, ce respect sera réel et total avec la véritable reconnaissance de nos missions d'AESH par la création d'un statut de la fonction publique de catégorie B, avec un temps plein (100%) pour 24 heures d'accompagnement hebdomadaires.

Nous, les AESH, nous avons fait largement nos preuves, notre présence dans les classes étant devenue indispensable au bon fonctionnement des écoles et des établissements du secondaire.

Madame la Ministre, à votre tour de le faire, au plus vite, la balle est dans votre camp ...

Faute de quoi, ce statut nous le gagnerons par la mobilisation. En ce qui me concerne, j'y suis prête, je suis déterminée.

Pascale,

AESH en colère, très en colère



**Pourquoi un tel comité départemental de défense des AESH et de l'enseignement spécialisé et adapté ?
Pourquoi lier ces deux thématiques ?**

Le 25 juin dernier, à l'initiative de deux AESH, militantes FO, Agnès YVENAT et Pascale LEONARD, s'est tenue à Mont de Marsan, une Assemblée Générale publique des AESH des Landes.

Etaient invités à cette réunion, non seulement toutes les AESH du département bien évidemment, mais également, les autres organisations syndicales, les associations de Parents d'élèves, des associations de parents d'enfants handicapés, les parlementaires landais, le Président de l'association des maires des Landes et des Présidents de communauté de communes, le Président du Conseil Départemental et enfin, le Président de l'ARS 40.

Hormis des AESH, étaient présents les secrétaires départementaux de la FSU 40, du FSU-SNUipp 40 et le Président de l'association « LOUNA 40 », l'ensemble des parlementaires, députés et sénateurs, s'étant excusé tout en apportant leur soutien aux AESH. Pas mal d'absents à l'appel, nous direz-vous, mais l'objectif de cette invitation « tous azimuts » était surtout d'informer de cette initiative les personnes concernées directement ou indirectement par la prise en charge des élèves en situation de handicap par l'Education Nationale.

Ceci étant, cette réunion a permis de tirer un premier bilan de l'année scolaire écoulée.

Au regard des différents témoignages d'AESH sur leurs vécus professionnels, force est de constater que leurs conditions de travail et d'accompagnement ne se sont pas améliorées, loin s'en faut ! Et la source majeure de ces difficultés est le « profil » de certains élèves en situation de handicap, affectés de plus en plus souvent, dans une classe « ordinaire » par défaut, faute de places suffisantes dans les structures médico-sociales, comme les IME, les ITEP, les

IM-Pro ...Par exemple, ce sont 80 élèves landais qui sont en attente d'une place en IME dans les Landes, au niveau national, pas moins de 24 000 !!!

A cela s'ajoute la mutualisation accrue des accompagnements depuis la mise en place des PIAL que Madame Borne voudrait remplacer par des Pôles d'Aide à la Scolarité – PAS –. PAS, un nouveau dispositif qui accentue encore un peu plus cette mutualisation de l'accompagnement ce qui conduira de toute évidence à du « saupoudrage d'accompagnement ». Ceci rappelle étrangement le processus déjà employé par le MEN pour les RASED du fait du manque criant d'enseignants spécialisés; manque que le SNUDI-FO 40 dénonce régulièrement.

Notons de même que ces PAS affecteront dans les écoles et les établissements du secondaire des éducateurs spécialisés des structures médico-sociales, pourtant déjà en nombre insuffisant dans celles-ci. « On déshabille Paul pour habiller Jacques »...

Aussi, comment ne pas faire le lien entre la défense de conditions de travail des AESH et celle de l'enseignement spécialisé et adapté via, non seulement le maintien, mais le développement, des ESSMS—Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux—? Poser cette question, c'est y répondre.

Aussi, forts de ce constat, dans un souci d'élargir la mobilisation, les présents à l'assemblée ont décidé de lancer la constitution dans les Landes de ce comité départemental.

Lire [ici l'appel adopté à l'unanimité](https://www.snudifo40.fr/actualites/category/contrats-aid%C3%A9s.html)

(<https://www.snudifo40.fr/actualites/category/contrats-aid%C3%A9s.html>)

**POUR LA DEFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALARIALES DES AESH,
POUR LES AESH, UN STATUT PARTICULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE
POUR L'ABANDON DES PIALS, DES PAS ET DES DAR,
POUR LE MAINTIEN DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES ET ADAPTÉES
ET LA CRÉATION DE TOUS LES POSTES NÉCESSAIRES POUR REDUIRE DRASTIQUEMENT LES LISTES D'ATTENTE,
NOUS SOMMES TOUS CONCERNES. REJOIGNEZ CE COMITE DEPARTEMENTAL * !**

** La première réunion du comité départemental des Landes de défense des AESH et de l'enseignement spécialisé et adapté se tiendra le mercredi 1er octobre (L'heure et le lieu seront précisés lors d'une réunion préparatoire le 3 septembre prochain.) Vous serez informés par mail.*

TVA SOCIALE : ATTENTION DANGER !

Pour FORCE OUVRIÈRE, c'est NON !

NON À LA TVA SOCIALE = UN SYSTÈME INJUSTE, ANTI-REDISTRIBUTIF ET ANTISOCIAL

La TVA c'est quoi ?

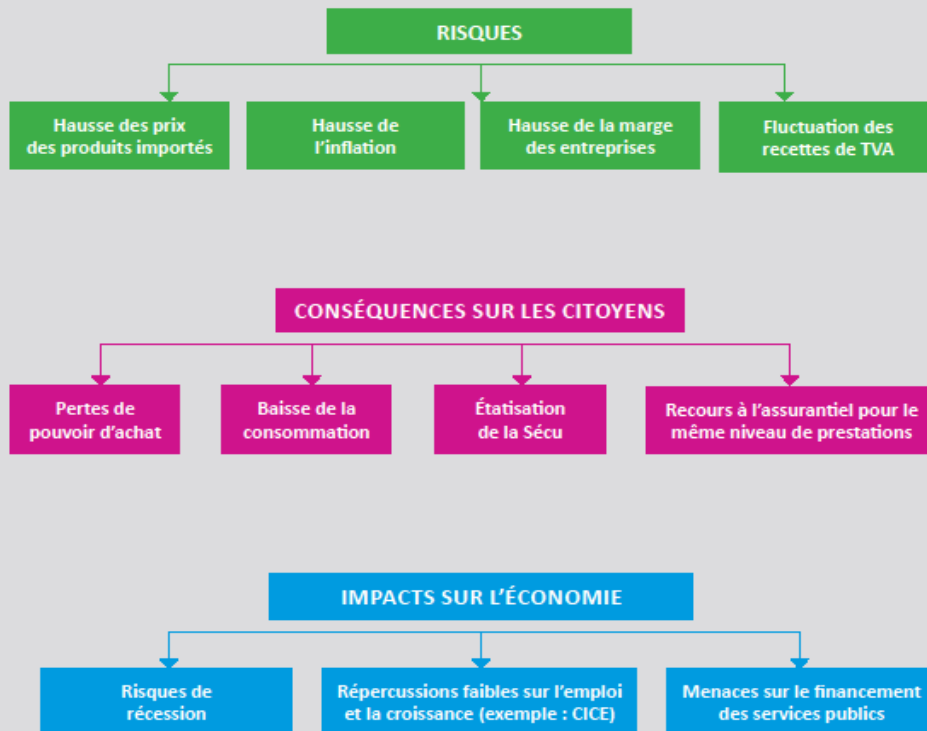
16 % des prélèvements obligatoires
37,8 % des recettes du budget de l'État

Impôt sur la consommation :

- = fiscalité régressive pesant sur les ménages les plus modestes
- = financement de la Sécurité sociale par l'impôt
(part de TVA affectée à la Sécurité sociale passée de 10 milliards en 2017 à 49 milliards en 2024)



Secteur de l'Économie
et du Service public



Pétition intersyndicale adressée au Premier ministre
par l'intersyndicale CFTD, CGT, **FO**, CFE-CGC, CFTC, UNSA, FSU, SOLIDAIRES

Lancée le 22 juillet, une semaine plus tard, elle avait déjà recueilli près de 280 000 signatures. C'est un début, un bon début même ! il faut continuer ! La barre des 300 000 signatures a été dépassée le 4 août !
Si ce n'est pas encore fait, signez cette pétition et faites la circuler largement autour de vous (collègues, famille, amis, voisins ...)

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ : actifs, retraités, chômeurs, jeunes

**BUDGET
BAYROU :
CA SUFFIT !**



Pour signer la pétition cliquer [ici](https://www.change.org/p/budget-les-sacrifices-pour-le-monde-du-travail-%C3%A7a-suffit)

ou copier le lien : <https://www.change.org/p/budget-les-sacrifices-pour-le-monde-du-travail-%C3%A7a-suffit>

Pour une aide,
un conseil,
Une demande de visite
l'équipe du **SNUDI-FO**
des Landes est là

Pour les enseignants :

Isabelle BENQUET (Secrétaire départementale) 06 84 73 93 43
Séverine DUCHENE (Trésorière départementale) 06 73 23 94 03
Fabrice DUBOUE (Secrétaire départemental adjoint) 06 22 36 84 12
Anne KEROUREDAN 06 62 46 33 82
Simon CLAEREBOUT 06 71 26 02 26
Christine MALET 06 70 58 12 69
Céline DEMAZEUX 06 45 49 18 75

Pour les AESH :

LEONARD Pascale (AESH) 06 75 53 14 54 YVENAT Agnès (AESH) 06 52 96 95 65

Le 2 mai dernier Macron annonçait la mise en place de ce bel outil démocratique (*déjà utilisé sur la thématique climat et fin de vie*), afin de détourner l'attention des manifestations du 1^{er} mai sur les salaires et retraites, mais surtout, dans une atmosphère lourde de combats entre plans sociaux, conclave des retraites, projet de Loi de finances 2026 et ses économies drastiques dans les services publics.

Un petit mot sur la durée des congés scolaires trop longs annonce d'emblée la couleur, pour ces fainéants d'enseignants.

Ainsi, le 20 juin commençaient les premières discussions entre les heureux désignés (*130 ou 140 selon les sources officielles et pourtant discordantes !*) et les différents membres du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) présidé par T. Beaudet (*ancien institut président de la MGEN, franc-maçon et qui fut un temps pressenti à Matignon*) et Kenza Occansey, vice-président au profil plus économique que social, et les invités liés de près ou de (très) loin à l'enfance (*des psychologues, des membres de l'Institut Montaigne déjà acquis à la cause du macronisme*). Ne parlons pas non plus de la sélection des citoyens faites par l'institut Harris, qui donne un panel éclectique voire, dissonant.

Le sujet «rythmes» est annoncé sur le site du CESE comme mettant en avant la recherche d'une «*organisation de la vie familiale et éducative, l'épanouissement des plus jeunes et l'équilibre des temps sociaux*» : 7 sessions de travail de juin à novembre pour donner des préconisations dans ce sens.

Si on regarde ce qu'en a fait le gouvernement pour la fin de vie, on peut s'inquiéter sur le poids de cette initiative, mais si on prend l'exemple de celle du climat, il est fort à parier qu'aucune des recommandations ne sera suivie d'effet (*Loi Duplomb dans l'aile de la convention !*). La boussole étant encore et toujours l'économie...

Il n'en reste pas moins que ce qui doit alerter, c'est le rapport de la cour des Comptes, sur lequel s'appuie le CESE, qui annonce «*une organisation [actuelle] en décalage avec le besoin des élèves*». Très vite, le sujet de la semaine à 4 jours refait surface, car l'exception dans les paysages européens. Or, **un rapport de l'Inspection Générale du MEN, et celui de la direction de l'évaluation de 2013, mettaient en lumière que plus que le nombre de jours de classe, c'est la qualité de l'enseignement et le nombres d'élèves par classe qui déterminent la réussite scolaire...** Et pourtant, on a bien vu, au printemps, comme les fermetures de classes étaient d'actualité dans notre département (et pas que !).

A la lecture de ce nouveau rapport, dix ans après, le constat est que pour «*améliorer les performances, notre système scolaire doit réexaminer son organisation actuellement en décalage avec les besoins de l'enfant,*

renforcer l'attractivité de la fonction d'enseignant et adapter la gouvernance des écoles pour un management de qualité [comprendre loi Rilhac à fond les ballons]». Des portes ouvertes sur les conditions de travail, mais aucun investissement dans ce sens...

Les recommandations qu'on peut consulter, par la suite, ne font même aucune référence à l'amélioration du statut, mais juste mention de mieux former les enseignants... au numérique ! Le mot d'ordre, ensuite, étant de chercher la cohésion entre les acteurs du monde de l'enfance, en favorisant un statut de directeur déchargé totalement, des groupements d'écoles et un pilotage plus localisé et décentralisé.

Alors que les écoles étouffaient sous des températures certes élevées mais surtout des classes mal isolées, le président a «investi» 4 millions d'euros pour cette convention... A voir les cadeaux sur un plateau d'argent, sans contrepartie, pour les (quelques-)uns, mais avec une note salée pour les (beaucoup d')autres, on aura beau jeu de demander à se serrer la ceinture sur le budget, en septembre.

Cette convention ne permettra en aucun cas de mettre en lumière les vraies problématiques autour de l'enfant (*l'école qui devrait se substituer à tous les manquements des uns et des autres, la déresponsabilisation des parents, le manque d'investissement financier dans l'école primaire en comparaison avec les pays européens, qu'on aime tant mettre en avant*), mais surtout le vrai mal de notre Education Nationale : un manque d'attractivité et de «fidélisation» (*cf. rapport de la CdC*) de ses fonctionnaires parmi lesquels, loin d'être privilégiés, les personnels de l'Éducation Nationale ont des conditions de travail souvent plus dégradées que dans les autres secteurs d'activité. Ils sont même particulièrement exposés aux Risques Psychosociaux (RPS) générés par une organisation du travail dangereuse pour la santé mentale, physique et sociale (*Enquête DARES-SUMER 2017*). Sans parler de la rémunération (*bien en dessous de nos collègues européens*), de l'inclusion à tout prix (mais surtout pour économiser), du manque de mobilité, de perspective...

Alors même que depuis l'école de Ferry, on n'a de cesse de chercher comment articuler le bien-être et la fatigue de l'enfant avec, au fil des décennies, le poids de plus en plus prégnant du lobbying des acteurs du tourisme (*les zonages de vacances, c'est eux!*), des parents dont les cellules familiales sont aussi différentes qu'il y a de nuances de couleurs (*50 nuances de vacances à la carte*) ; il y a fort à parier que les grands perdants de l'histoire seront les enseignants et par association, les élèves qui, comme se plaisent à le répéter nos «chers» spécialistes, sont de «véritables éponges». De là, à dire que la fumée de ce conclave-là sera encore plus noire pour les enseignants, il n'y a qu'un pas. C.D.